



## Indemnité délégué du personnel dans un pdv

Par **beyond**, le **11/06/2016** à **13:58**

bonjours,

Je suis délégué du personnel(suppléant) et délégué chsct, je souhaite profiter d'un plan de départ volontaire en cours dans la société actuellement embauché.

ma question est la suivante: hormis les indemnités prévu dans le plan,le DP peut-il bénéficier d'une indemnité supplémentaire à celle figurant dans le plan?

La RH dit que "NON", ils n'indemnisent que ce qui figure dans le plan.

dans l'attente de votre réponse,toutes mes salutations.

Par **P.M.**, le **11/06/2016** à **16:50**

Bonjour,

Je ne vois pas quelle indemnité supplémentaire par rapport à celle légale et prévue au plan de départ volontaire vous pourriez revendiquer sous réserve que l'Inspecteur du Travail ait donné son autorisation...